

Arrondissement : Charleville-Mézières Réunion de collège public

03 Vers quel type d'égalité, l'Ecole doit-elle tendre ?

Constat

L'école essaie de réduire les inégalités et il est inacceptable de dire que l'école produit des inégalités car tout ne repose pas dans ce domaine sur l'école. L'école apporte des valeurs scolaires et les déterminations sont beaucoup plus complexes, il est inutile de culpabiliser les enseignants. L'école n'arrive pas à gommer les inégalités mais est-ce le but qu'on lui assigne; ne s'agit-il pas plutôt de permettre à chacun de s'épanouir en tant qu'individu ?

Néanmoins, donner à tous, de la même manière, la même chose, c'est reproduire l'inégalité sociale. Est-ce que le fait de "réussir sa vie" a le même sens pour tout le monde et le modèle de réussite sociale que notre société propose doit-il être le seul référent ?

Le collège c'est plutôt le lieu de la formation à l'autonomie fondée sur un niveau de culture commun constitué d'un certain nombre de fondamentaux. Pour cela, que doit-on proposer aux élèves ? Une pédagogie adaptée qui sait prévenir le plus tôt possible l'échec scolaire et évite la reconstitution de filières qui reproduisent les structures sociales.

Il faut éviter de se spécialiser dans l'échec mais au contraire multiplier les aides et les passerelles qui permettent davantage l'intégration des publics dits difficiles.

Les expériences des groupes de niveau dans une classe n'ont prouvé pour l'instant que leur inefficacité. Ce n'est pas une réponse adaptée à l'importance fondamentale de la question posée.

En revanche, le défaut de maîtrise du langage semble être un handicap rédhibitoire. Comment comprendre, comment analyser en toute objectivité cette réflexion d'un ancien IPR : "Quand j'allais dans une école, je voyais tout de suite l'élève qui n'allait pas réussir."

L'inégalité existe au départ. L'école ne peut qu'essayer de la réduire avec ses moyens mais ce n'est certainement pas en accumulant les ségrégations au moins jusqu'à la fin de la 3^{ème} de collège qu'elle y parviendra.

Phase prospective

Il faut accorder à chacun une égale dignité. Il faut éviter de constituer des filières trop rapidement, en tout cas pas au niveau du collège. Les difficultés rencontrées par les élèves ont leur origine très tôt dans la scolarité et c'est donc le plus tôt possible qu'il faut intervenir pour essayer de les résoudre.

Un deuxième facteur d'équité réside dans la nécessité d'imposer à l'élève une part de travail personnel après les cours et cela dès l'école primaire. Les travaux personnels encadrés après les cours de la journée au sein de l'établissement semble la solution la plus juste. Il faut que l'autonomie de l'élève se développe le plus vite possible.

Un troisième facteur d'équité est la restauration de la discipline et du respect des règles. On ajoute que le relais de la famille est indispensable, l'école ne peut pas tout.

Par ailleurs, certains pensent qu'il faut donner plus d'importance aux parents dans l'école. Ne faudrait-il pas mettre en place une école des parents et leur redonner confiance. Ils pourraient collaborer par exemple dans l'encadrement des élèves en fin de journée.

08 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Constat

Autrement dit comment lutter contre l'ennui, la passivité et le manque de motivation des élèves ?

Il n'est pas rare aujourd'hui d'entendre dire que même les bons élèves s'ennuient en classe.

Le point de vue général émis dans ce débat est qu'il faut donner plus de sens aux apprentissages. Il existe un décalage énorme entre la lourdeur et l'aspect encyclopédique des programmes et les difficultés au niveau des apprentissages fondamentaux auxquelles sont encore confrontés de trop nombreux élèves. Il faut insister davantage sur le tronc commun des bases à acquérir. Il est dit à plusieurs reprises que les connaissances que l'on veut faire acquérir répondent à des objectifs trop ambitieux et trop dispersés.

On évalue également beaucoup trop de choses. Il faut redéfinir, par une relecture des programmes, le contenu du tronc commun de base.

Il faut également permettre une véritable éducation au choix d'orientation, fondée sur une meilleure connaissance de la réalité du monde du travail.

Tout ce qui donne du sens aux apprentissages est positif et l'on considère que le fait de sortir de l'école pour découvrir le monde économique et le retour ensuite à l'école est une stratégie qui peut être utilisée et étudiée. Il n'y a ni culture de stage au collège ni véritable initiation aux contraintes du travail en entreprise.

A cela s'ajoute le problème des rythmes scolaires, les journées de classe sont trop lourdes et la nécessaire part de travail personnel qui doit être faite à la maison est souvent réduite à la portion congrue.

Les avis sont ici très partagés, certains demandant qu'on rétablisse les devoirs à la maison à partir du CP. D'autres pensent que les devoirs devraient être faits à l'école en dehors du temps réservé aux cours. Unanimité en revanche sur la nécessité d'affirmer davantage l'objectif de l'autonomie de l'élève et donc d'un travail individuel plus important.

En effet, la parole du maître reste prégnante même à la maison : il est difficile d'accompagner ses enfants dans leur travail scolaire sans être en but constamment aux références, aux consignes du maître. N'est-il pas souhaitable pour garantir à la fois l'autonomie et l'égalité de tous que l'ensemble des apprentissages réalisés collectivement ou individuellement aient lieu dans le cadre de l'école.

Phase prospective

A ce sujet, certains pensent qu'une génération a été sacrifiée (1968-1988) et aujourd'hui, on demande au personnel de l'Éducation Nationale, d'essayer de réparer les dégâts.

Il faut d'abord se demander à quoi sert l'école ? Il faut qu'elle soit attractive pour les enfants car l'école n'a plus le monopole de la transmission du savoir. Il est souhaitable de continuer à adapter les méthodes pédagogiques, on ne peut enseigner comme il y a quarante ans.

Il ne faut pas tout attendre du professeur. Il est un spécialiste de la transmission du savoir. Pour rendre efficace cette transmission, il faut savoir éviter les tensions entre l'enseignant et l'enseigné, en utilisant les techniques modernes de communication.

Dans un deuxième temps, favoriser la mise en place de projets fédérateurs pour la classe afin de donner du sens à tous les enseignements. La pédagogie du projet qui permet la transversalité est à rechercher dans tous les cas. Il est aussi nécessaire dans ce cadre d'assurer la stabilité des équipes pédagogiques. Instituer des temps de concertation par mois et par classe pour réguler les projets de classe.

La motivation des élèves doit s'accompagner de la motivation des équipes pédagogiques et pour ce faire, il faudrait pouvoir obtenir l'adhésion des professeurs au projet d'établissement lors des opérations de mutation afin qu'ils puissent choisir le projet avec lequel ils se sentent en phase.

19 Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ?

Constat

Le chef d'établissement est responsable de tout mais n'a pas de pouvoir de décision.

Certains souhaitent davantage de responsabilités communes pour les équipes pédagogiques capables d'évaluer leur travail en fonction des objectifs fixés.

Il faut garder la notion de programmes nationaux, évaluer les pratiques pédagogiques et donner les moyens de pouvoir les comparer, de pouvoir échanger.

Certains pensent qu'il faudrait pouvoir adapter l'école aux besoins qui s'expriment dans le bassin d'emploi et par voie de conséquence, permettre davantage de liberté aux établissements dans le cadre de l'implantation de certaines filières ;

Par ailleurs, si l'autonomie des établissements est aujourd'hui encore extrêmement réduite, la disparité, au niveau des infrastructures, des moyens et de l'environnement est telle qu'il n'y a plus aucune égalité de fait entre les élèves d'un département pauvre et d'un département favorisé. Les talents des élèves ne s'épanouissent pas de la même façon dans un établissement situé dans l'un ou l'autre.

A cela s'ajoutent les exemples nombreux de l'ostracisme clairement exprimé par les responsables des établissements réputés, regroupant l'élite de la nation, vis à vis des candidats originaires de départements dont l'image dévalorisée reste un handicap historique.

Il est donc souhaitable, avant de poser la question de l'autonomie des établissements, de garantir à tous les élèves quelle que soit leur région d'origine, des moyens et un traitement équitables.

Phase prospective

Une inégalité de fait existe entre les régions et les départements. Tous les départements ne bénéficient pas du même traitement : les moyens matériels accordés sont très différents et ne concourent pas à instaurer une véritable égalité entre tous les élèves. Le cadre dans lequel travaillent les élèves intervient dans la manière dont ils appréhendent l'école et influe sur leurs représentations et leur comportement.

La décentralisation a accentué les différences et n'a pas permis de prendre davantage en compte les besoins exprimés par les enseignants. L'école reste donc au centre des problèmes d'aménagement du territoire.

Le système pyramidal dans la gestion des personnels n'est plus depuis longtemps le modèle de fonctionnement de l'entreprise. Il reste pourtant celui de l'éducation nationale qui de manière paradoxale valorise, dans le vocabulaire employé dans la formation de ses cadres, le système du management.

Il faudrait instaurer une marge de manœuvre pour faciliter le recrutement local par voie de concours pour une partie des enseignants de chaque établissement (CPE, documentaliste etc...) et donner les moyens au chef d'établissement de constituer des équipes cohérentes et volontaires.

Renforcer l'autonomie pédagogique dans le cadre des programmes nationaux et éviter les injonctions permanentes de la hiérarchie à participer à tel ou tel projet (plusieurs dizaines par an) et permettre ainsi de recentrer le travail de l'établissement sur les apprentissages fondamentaux.

Trois priorités pour l'École

- 1 Renforcer l'autonomie pédagogique des établissements dans le cadre des programmes nationaux.
- 2 Mieux communiquer avec les parents, les impliquer et les accueillir davantage.
- 3 Même si le collègue doit informer sur la réalité du monde du travail, il ne doit pas servir à l'adaptation des élèves aux besoins de l'entreprise car son rôle est de donner un socle commun de connaissances fondamentales.